DLP 11-3-81667722

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication Périodique

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION NORD, PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE
Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Siège de la Circonscription:
Cité Administrative 59048 LILLE Cédex - Tél.: (20) 52.72.80 - (20) 52.12.21

Station d'Avertissements Agricoles de TILLOY-lès-MOFFLAINES :
B.P. 355 62026 ARRAS Cédex Tél.: (21) 23.09.35

Abonnement Annuel 70,00 F

Régisseur de Recettes DDA du Pas-de-Calais
CCP 5701 50 Lille

CPPAP N° 533 AD Imprimerie de la Station Nord, Pas-de-Calais et Picardie Directeur gérant J. THIAULT

Bulletin n° 212 du 9 MARS 1981

GRANDES CULTURES

LARVES DE GROSSE ALTISE DU COLZA D'HIVER

D'une manière générale, les niveaux de population sont faibles. Toutefois, nous ne pouvons que conseiller de réaliser avant la reprise de végétation un sondage dans les cultures, afin de s'assurer de l'absence ou de la présence éventuelle de larves de ce ravageur.

Il convient alors de disséquer une cinquantaine de plantes prélevées au hasard dans la parcelle.

Le seuil d'intervention est fixé à 2 larves en moyenne par plante. Des sondages réalisés en cultures montrent que ce seuil est atteint ou dépassé dans quelques parcelles de la région d'Ally sur Somme.

Des études réalisées depuis plusieurs campagnes par le Service de la Protection des Végétaux ont montré que ce seuil de 2larves en moyenne par plante est lié à une fréquence de 2 plantes sur trois, hébergeant au moins une larve. L'observation de la fréquence des plantes attaquées devrait faciliter le sondage.

Si une intervention était jugée nécessaire, préférer un insecticide à base de Parathion éthyl à raison de 300 g de matière active par ha ou de Parathion méthyl à raison de 350 g de Parathion par hectare. L'emploi d'un Oléoparathion à la dose de 350 g de Parathion par ha est conseillé sur un feuillage mouillé lorsque l'on craint un lessivage important.

CEREALES - PROTECTION CONTRE LES MALADIES ET LES RAVAGEURS.

La lutte contre les maladies et ravageurs de céréales est un des éléments de la conduite d'un céréale, elle se conçoit donc différemment selon le "système" de culture en particulier pour le blé.

L' I.T.C.F. définit trois types de systèmes :
- Intensif
- Observations choix
- Coût minimum - Travail minimum

Le système intensif correspond à nos yeux à un programme d'interventions programmées à l'avance, et systématiques, (apport azote, réducteur de croissance, fongicides, insecticides). Engagé dans un processus onéreux le producteur se doit de jouer l'assurance à tout prix..

Par définition nos Avertissements ne tiendront pas compte de ce système. Toutefois un choix judicieux de spécialités fongicides pourra s'envisager en fonction des situations sanitaires que nous publierons au cours de la campagne.

Le système Coût minimum - Travail minimum ne sera pas retenu non plus, dans notre approche de la Protection des céréales.

Le système Observations choix sera l'objet de nos Avertissements :

2

.../...

Nous considérons que les interventions fongicides ou insecticides (intervention ou non, date de traitement, choix des spécialités, nombre d'interventions) se raisonnent en fonction de deux critères :

- Potentiel de la parcelle (date de semis, sol notamment réserve en eau , nombre de pieds, état de la parcelle en sortie d'hiver......
- Les risques de maladies (plus de 20% tiges touchées maladies du pied maladies diverses sur les 2 dernières feuilles ou épis.

Les deux éléments évoluent très souvent dans le même sens ; de plus, en caricaturant beaucoup, on peut considérer que les interventions sanitaires permettent en présence de maladies ou ravageurs un gain de rendement correspondant à un pourcentage fixe (non croissant) du potentiel de la parcelle.

En suposant le gain de 10%, on aura en parcelle en présence de maladies importantes :

- à fort potentiel 85 quintaux 8,5 g à 10 qts de gain.
- à faible potentiel 45 quintaux 4 à 4,5 qts de gain.

En conséquence, il nous paraît interessant de définir des stratégies différentes selon que l'on est en Fort ou en Faible potentiel.

> En résumé : en cours de campagne nous ne parlerons que du système
>
> "Observations Choix"
>
> Nous essayerons, en plus de la publication des situations phytosanitaires utiles à tous, de raisonner nos conseils en fonction des Forts ou des Faibles potentiels.

Il est évident que cette évaluation du potentiel n'est envisageable qu'à l'échelon de la parcelle et seul l'exploitant peut le déterminer.

De nombreux facteurs interviennent : un élément chiffrable, précis peut être déterminé par l'exploitant, le nombre de pieds présents en sortie d'hiver (actuellement), il vous a permis ou vous permettra par ailleurs, de raisonner votre fumure: compter en 4 emplacements 2fois 1 métre linéaire sur deux lignes voisines - nombre de plantes au m2 est égal

$$\frac{\text{Nombre total sur les 4 emplacements}}{\text{8 lignes x écartement entre ligne(en m)}}$$

La campagne est repartie, il convient d'observer dès maintenant vos parcelles, n'hésitez pas à nous signaler les phénomènes particuliers (éventuellement envoyez un échantillon, jaunissement sur orges d'hiver, ...)

Situation Phytosanitaire actuelle (observations ponctuelles)

Blé : quelques rares manifestations de pietin en parcelles à très hauts risques et précoces en Picardie - Sud de l'Aisne éssentiellement.

ARBORICULTURE FRUITIERE

TAVELURES - POIRIER POMMIER

Les ascospores sont pratiquement arrivées à maturité. Aucune projection n'a encore été observée, mais elle sont plus ou moins imminentes, en fonction de l'évolution des conditions climatiques.

POUR LES POIRIERS

La majorité des variétés est au stade B (Conférence en particulier) quelques variétés plus hatives étant au stade C, ou s'en approchant.

Un relévement des températures, peut permettre une arrivé rapide au stade C3, ce qui

.../...

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LP 16-10-80585225

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS

PUBLICATION PERIODIQUE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
EDITION DE LA STATION NORD - PICARDIE
(Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme)
B.P. 355 - 62026 ARRAS CEDEX - Tél. : (21) 23.09.35

ABONNEMENT ANNUEL :
Rég. recettes D. D. A.
13, Grand-Place - ARRAS
C.C.P. : 5701.50 LILLE

ABONNEMENT AU BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES NORD-PAS DE CALAIS-PICARDIE

Afin d'éviter tout problème de diffusion de nos bulletins techniques pour la nouvelle campagne agricole, nous vous prions de souscrire **DES MAINTENANT** votre abonnement.

Le **TARIF D'ABONNEMENT** pour 1981 est fixé à **70,00 F.**

Veuillez réaliser le versement, par chèque bancaire ou virement postal (C.C.P. 5701 - 50 LILLE), à l'ordre de Monsieur le Régisseur de Recettes de la D.D.A.

Pour éviter tout retard dans l'envoi des bulletins de la nouvelle campagne, il convient de **FAIRE PARVENIR VOTRE REGLEMENT** à la :

- **STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES**
  B.P. 355
  62026 ARRAS CEDEX

Veuillez préciser, sur une fiche jointe à votre réglement :

- Le NOM, le prénom et l'adresse précise et complète (BUREAU DISTRIBUTEUR et code postal) de la personne à laquelle les avis doivent être adressés.

-=-=-=-=-
-=-=-=-
-=-

Tarif spécial pour abonnements COLLECTIFS :

10 séries de bulletins ou plus .... 60,00 F. par série

une série de bulletins de 10 stations ou plus .... 60,00 F. par station

Joindre à votre réglement la liste des bénéficiaires des bulletins (noms et adresses précises en particulier bureau distributeur).

3

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE

J. PETIOT

C.P.P.A.P. n° 533 A.D.

Imp. Stat. "Nord-Picardie" Directeur-Gérant J. THIAULT

SERVICE de la PROTECTION des VEGETAUX

Circonscription phytosanitaire de NORD PAS-de-CALAIS & PICARDIE

- Organigramme au 1er février 1981 -

SIEGE de la Circonscription : cité Administrative 59048 LILLE CEDEX
tel : (20) 52.72.80 - 52.12.21 - 52.00.25

PETIOT J. I.C.A., Chef de Circonscription
CALLU D. I.A., Adjoint

Section Administrative : Mme DAMERS M. Commis - Melle RACCARY J.Agent de bureau

Section Contrôle phytosanitaire : M. PELOSSIER M. I.T.A. Responsable

Section Expérimentation : X .... - MARTIN J.L. I.T.A. contractuel

Section Identification, Diagnostic, Documentation : X ....

Section Lutte contre les ennemis des cultures : X ...... - BALAVOINE, I.T.A contract.

STATION d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES - B.P 355 62026 ARRAS CEDEX
tel : (21) 23.09.35 - Répondeur téléphonique (21) 23.25.13

DUVAUCHELLE S. I.A., Responsable
CONCE G I.D.T.A., Chef du Poste - TETU J.P. I.T.A.
Mme PLANQUE P. Agent de bureau vacataire - ROUSSEL A. Ouvrier contractuel
ADDOU F. T.A. Contrôle phytosanitaire

POSTE d'AMIENS -43 bis rue de la République 80000 AMIENS
tel (22) 92.51.27 - Répondeur téléphonique (22) 91.62.59

HEUX F, I.A. Chef du Poste
PAULMIER D., I.T.A. - LIBERT R. T.S.A.

POSTE de LAON - D.D.A. - cité administrative 02016 LAON CEDEX
tel (23) 23.00.41 - permanence Lundi, mercredi, vendredi : 8h à 12h
MUNNIER P. IT.A. Chef du Poste

STATION de DESINSECTISATION - Quai Freycinet 11-59140 DUNKERQUE
tel (28) 64.69.42 - permanence 9h à 10h15 et 15h à 16h15
GATIGNOL J I.T.A. Chef du Poste - M. LEZENVEN A. A.T.C. - M. RICQUIER M délégué assurent les contrôles de Dunkerque et Boulogne ainsi que Ghyvelde ouvert par dérogation.

POSTES DE CONTROLES PHYTOSANITAIRES

PORT FLUVIAL - Place Leroux de Faukemont 59015 LILLE - Tel (20) 92.86.46 (Agence (Carion
Controles assurés par MM TAMMERMANN F., REBOUT G. délégués phytosanitaires

M.I.N. Cidex N°2 59160 LOMME - Tel (20) 92.36.36 (Répression des Fraudes)
Contrôles assurés par le responsable de la Section

PROUVY Zone industrielle N°2 B.700 59309 VALENCIENNES - tel (27) 44.15.33
SCHEHR G. T.A. assure également les contrôles à MAULDE MORTAGNE ouvert par dérogation

BLANC MISSERON 59920 QUIEVRECHAIN - Bureau international des Douanes
Tel (27) 45.45.08 (Agence Equipart)
HERIN D. A.T.C. assure également les contrôles de Bettignies, Feignies

STEENVOORDE (59) 27 rue de Poperinghe 59114 Steenvoorde tel (28) 42.02.11(Ag.Claeys)
ROBITAILLIE E. Délégué phytosanitaire tel (28) 42.01.93

ARMENTIERES (59) C.R.D. 99 rue des Résistants 59280 ARMENIERES -
tel (20) 77.08.87 (agence Gondrand) - ouvert par dérogation du 1er octobre au 30 avril pour les plants de pommes de terre
DHORME M. délégué phytosanitaire tel (20) 77.07.09.

4

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE

J. PETIOT

correspond au début de réceptivité à la tavelure.

A l'approche de ce stade, on appliquera un traitement cuprique (250 g/hl/cuivre métal). Celui-ci aura égallement une action contre les bactérioses, en particulier celles provoquées par Pseudomonas Syringae.

Remarques :

- Chez le poirier les premières contaminations peuvent être aussi occasionnées par les conidies issus des chancres sur rameaux.

- On peut associer une huile blanche, une huile jaune ou un colorant nitré. Dans ce cas l'intervention doit être plus précoce, avant l'apparition du stade C3 donc au stade B, ou entre B et C.
Ceci est impératif pour les deux derniers produits cités.

POUR LES POMMIERS

Les variétés sont encore au stade A, ou entre A et B. Dans les vergers où le chancre européen est présent, un traitement dès réception est conseillé, à ces stades (cuivre 500g/hl) il est préférable que la taille soit terminée, afin que toutes les plaies puissent être protégées.

PSYLLES DU POIRIER

Pratiquement en Février début Mars, les conditions climatiques n'ont pas été propices à l'activité des adultes.

Dans les vergers atteints il convient d'être vigilant et d'intervenir dès que les conditions favorables auront été réunies (se rapporter au bulletin 211 du 3/2/81).

SALON DE L'AGRICULTURE

Les Avertissemnts Agricoles seront présents au Salon de l'Agriculture du 8 au 15 Mars 1981 au stand de la Direction de la qualité : bâtiment 2, niveau 2, allée K (stand 330)

Vous pourrez rencontrer un agent de la Station d'ARRAS, M. DUVAUCHELLE le 14 Mars, ou M. TETU le 15 Mars.